

Réunions publiques

L'essentiel des concertations en cours

Révision générale du PLU - réunion publique du 7 décembre 2016

Une réunion publique était organisée par St-Etienne Métropole, en présence de Gilles Thizy, Vice-président de St-Etienne Métropole, et la municipalité sur les avancées de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Si le dossier est parfois technique, cette réunion a permis de débattre concrètement de ce que devrait être le Villars de demain. Principale information : 33 hectares de la surface communale devraient être déclassés pour devenir inconstructibles, soit en zone agricole, soit en zone naturelle. L'objectif : lutter contre l'étalement urbain, et recentrer stratégiquement les constructions dans le futur Espace Beaunier.



Projet de réaménagement de l'Espace Beaunier - réunion publique du 15 février 2017

Une centaine de personnes a assisté à la première réunion publique de concertation du projet de réaménagement de l'Espace Beaunier organisée par la municipalité.

Paul Celle, Maire de Villars, Hubert Porte, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, Olivier Laloux, de la SPL Cap Métropole, et Jonhny Loison, architecte du Cabinet Xanadu/Atelier JL, ont présenté l'état des lieux réalisé et les premières esquisses du Plan Guide.

L'Espace Beaunier est une surface de 12 hectares, située à proximité du Centre bourg, avec pour moitié des friches in-

dustrielles à requalifier. Pour mener à bien ce réaménagement urbain, la municipalité a confié un mandat d'étude à la SPL Cap Métropole. Celle-ci, tenant compte des atouts et contraintes du site, a dressé un état des lieux et mène, avec l'aide de plusieurs cabinets, des études visant à établir un projet d'aménagement, soumis à concertation à chaque étape.

Lors de la réunion publique du 15 février, plusieurs principes ont été exposés :

▶ Requalifier les friches industrielles ne sera possible qu'en construisant en contrepartie des logements, pour trou-



ver un équilibre financier et respecter le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui impose « 25 habitations à l'hectare ».

▶ 15 ans seront nécessaires pour mener ce projet.

Un Plan Guide prospectif - 1^{ères} esquisses à l'étude, a également été présenté avec :

▶ une nouvelle configuration de la rue Paul Bert et de la rue du Jeu de Boules,
▶ la création d'un parc de plus de 2 hectares.

▶ la construction d'une résidence de services pour seniors,

▶ l'étude d'une passerelle vers l'Hippodrome.

▶ entre 250 et 300 logements.

